



Le séisme du marais Breton Vendéen du 25 janvier 1799

Le 6 pluviôse de l'an VII de la République (25 janvier 1799), vers 4 heures du matin, le grand ouest de la France est subitement ébranlé, sans signe avant-coureur. De la Bretagne à la Normandie, du Berry à l'Anjou et à la Touraine, du Limousin au Poitou, de la Saintonge à l'Aunis et au Bordelais, dans certaines parties de l'Auvergne et du Morvan et jusqu'à l'Île-de-France, chacun s'accorde sur le fait que la terre vient de trembler.

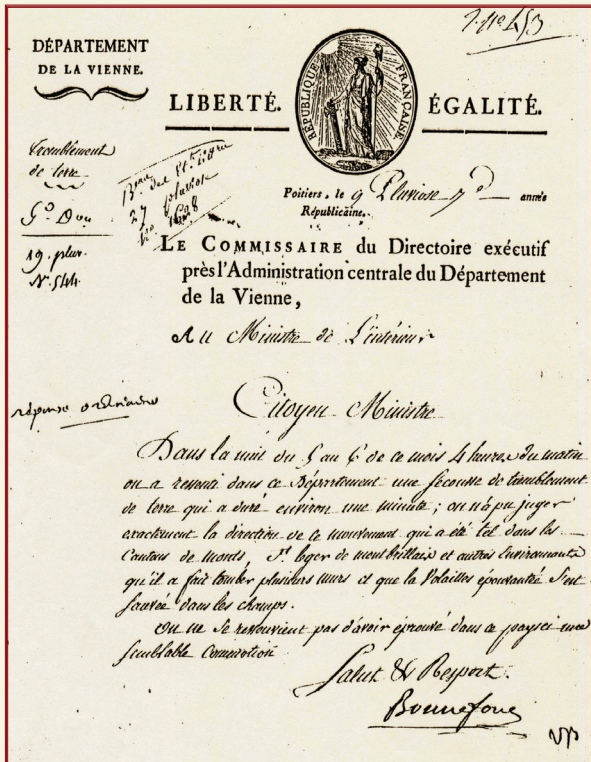
Mais où donc se sont concentrés les plus gros efforts de cette commotion ? Une enquête longue et serrée dans les archives permettra d'apprécier sa localisation : dans le marais Breton Vendéen entre Barbâtre à l'entrée de l'île de Noirmoutier, Bouin, Machecoul et La Gamache sur le continent.

Les atteintes de la guerre de Vendée à peine cicatrisées, où s'enchaînèrent pillages, incendies et massacres successifs, les sévères conditions hivernales de cette année 1799, où gel et dégel contribuent à une sorte de débâcle exposant dangereusement les populations, voici qu'une formidable convulsion terrestre s'ajoute aux malheurs d'une région déjà rudement éprouvée.

« À quatre heures un quart ce matin, nous avons été éveillés par un très fort tremblement de terre, il nous a semblé pour un instant d'être engloutis sous les débris de nos demeures, plusieurs murs et maisons sont tombés ; la flèche du clocher toute en pierre de taille construite à ciment est sur le point de tomber ainsi que plusieurs maisons » écrit, le jour même, le sieur Mignon, commissaire du Directoire exécutif auprès du canton de Bouin.

Trois jours plus tard, il reprend sa plume car il lui faut informer l'administration centrale auprès du département de la Loire inférieure : « Les accidents sont bien plus multipliés et plus conséquents que je ne pensais d'abord. Quoiqu'assez maltraitée, la ville [Bouin] ne l'est point autant que le marais, des quartiers surtout sont abîmés, des maisons ont écroulé en entier, les habitants obligés de se sauver par les brèches des murs et de la toiture. D'autres maisons, les murs au ras des terres, se sont détachés de leurs fondements et déportés soit en avant soit en arrière ». Triste et lamentable état.





À Machecoul, dans l'immédiat voisinage, la situation est identique : « il est peu de maisons qui n'aient souffert ; même les plus neuves et les plus solidement bâties. Les murs des façades se sont écartés ; d'autres ont entièrement croulé ainsi que des magasins et des maisons. Dans nos plaines, dans nos marais et dans ceux de la commune de Bois-de-Cené, les dommages sont plus considérables ; la majeure partie des édifices a été renversée. »

Dans les faits et après reconstitution, les plus importants dommages s'inscrivent dans le polygone Bouin, Machecoul, Bois-de-Cené, La Garnache, Beauvoir-sur-Mer et Barbâtre. « Jamais de mémoire d'homme n'a-t-on subi pareille secousse », indique-t-on à plusieurs reprises.

À Bouin la durée de la secousse fut d'une « demi-minute » et sa direction parut être du sud au nord. Par la suite, plusieurs répliques surviendront dans le secteur entre Bouin et Machecoul et ce jusqu'au 6 février, les plus fortes d'entre elles se faisant sentir jusqu'à Nantes et aux Sables-d'Olonne.

Hors du marais, le séisme est vigoureusement constaté tout le long de la côte, causant de légers dommages jusqu'à Vannes au nord et La Rochelle au sud. Aux Sables-d'Olonne, par exemple, voici le constat d'un habitant : « ... sur les quatre heures du matin, les vents à l'ouest, médiocre temps obscur et humide, on a tout à coup entendu en cette ville et aux environs un bruit venant de la mer, semblable à un vent impétueux ou celui de plusieurs voitures roulantes ; en le moment, on a ressenti deux secousses qui ont violemment ébranlé la terre ; plusieurs murs se sont écroulés, d'autres se sont fendus verticalement et beaucoup de meubles ont été renversés... »

Depuis la côte et jusqu'à une distance de cent cinquante à deux cents kilomètres dans l'intérieur des terres, le séisme crée l'événement au point que l'Administration centrale auprès des départements ne manque pas d'en informer le ministre de l'Intérieur.

De Nantes bien sûr, mais aussi de Laval, du Mans, de Tours, de Poitiers, de Châteauroux,

de Fontenay-le-Comte, etc., les commissaires du Directoire informent le « *Citoyen Ministre* » l'instruisant des circonstances de cet événement plutôt rare.

Ainsi s'exprime celui de Châteaubriant, localité à mi-chemin de Rennes et Nantes : « *Le matin du six à trois heures et demie, un phénomène, extra-ordinaire s'est fait sentir à Chateaubriand et environs; c'est un tremblement de terre qui a duré plus de trois minutes : il était accompagné de secousses violentes, d'un ébranlement général avec des oscillations ou balancement du Midi au Nord, des pulsations ou soulèvements à culbuter des édifices entiers. Heureusement il n'y a eu ici que quelques cheminées jetées par terre. Tel est le résultat de cet événement d'autant plus effrayant que ces secousses sont rares. J'observe que depuis trente cinq jours, il faisait un froid très glacial avec beaucoup de neige et verglas, et quatre jours avant le tremblement, il faisait un dégel et un air humide et brumeux, qu'au moment, l'horison au sud était rouge, enflamé et que depuis il fait de la pluie.* » C'est précis.

Journalistiquement, la presse locale ne manque pas de s'emparer de l'événement. *Le Publicateur de Nantes* et *La Feuille nantaise* occupent leurs colonnes par divers comptes rendus tandis qu'au plan national, *le Bien informé*, *la Gazette universelle*, *les Annales de la République* prennent le relais.

Historiquement, aucun autre exemple d'un séisme d'une telle ampleur n'est répertorié

dans le marais Breton. Seuls quelques chocs mineurs ont jusqu'ici été relevés : à Noirmoutier notamment (août 1747, 5 février 1833, 15 octobre 1945, 22 juin 2005) ou à Bourgneuf-en-Retz (7 avril 1767).

Le séisme du 6 pluviôse de l'an VII se situe parmi les événements majeurs de l'ouest français. Dans l'aire des plus forts dommages, cette secousse est estimée avoir atteint le degré VIII sur l'échelle d'intensité des séismes en XII degrés.

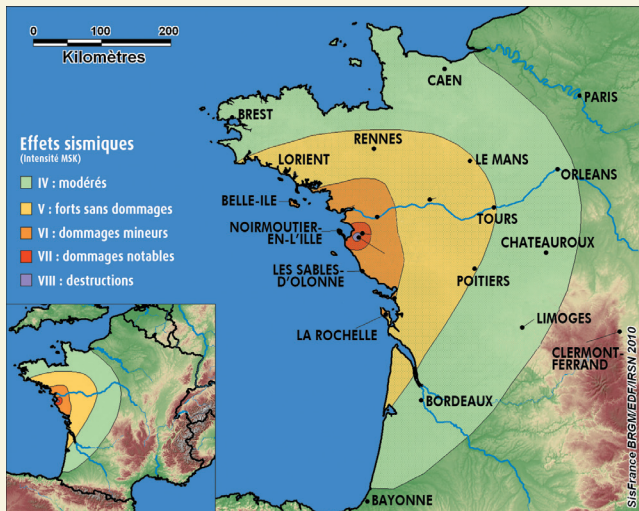
Pour autant, les études sismologiques retiennent que l'épicentre a dû atteindre une intensité un peu moindre, de l'ordre de VII-VIII, et que le foyer de la secousse se situerait non pas au cœur du marais, mais un peu plus à l'ouest, en mer, dans la baie de Bourgneuf.

La raison en est due aux effets de site initiés par les conditions géologiques superficielles du marais (sédiments peu consolidés) qui ont amplifié localement le mouvement sismique.

Parmi les importantes secousses voisines de la côte Atlantique, rappelons celles du 9 janvier 1930 (VII, Vannes), 2 janvier 1959 (VII, Quimper), 7 septembre 1972 (VII, Oléron).



Extrait de la carte géologique de la France au 1/1000000 (Crédit BRGM).



Isoséistes du séisme du marais Breton du 25 janvier 1799, à partir des données SisFrance (BRGM).

**Ministère de l'Écologie,
du Développement durable
et de l'Énergie**

Direction générale de la Prévention des risques
92055 La Défense Cedex
Tél. 33 (0)1 40 81 21 22

